

# Compte rendu d'Assemblée Générale Ordinaire

## **SEPAB 2018 / 41<sup>ème</sup>**

A Bellegarde, Salle de l'amitié,  
Le 30.11.2018 à 19h

Accueil et Mot du président.

Le président de la SEPAB, Mustapha El Bakri, ouvre la séance et salue l'assemblée composée d'une soixantaine de personnes. Il remercie la présence de chacun, athlètes, parents, élus et sympathisants.

On note la présence de M JOURDAIN conseiller municipal à Bellegarde, représentant Monsieur le Maire, excusé, de Mme Montagut, 2<sup>ème</sup> adjointe au Maire de Quiers sur Bezonde, de Cédric DOGER, président des J3 Sports Amilly, Daniel Beaulier, Joel Pinault, Carole Rousseau et Magalie Ferré membres du CD des J3, notre club « maître ». De plus, M. Butté, président de la ligue du centre d'athlétisme, Madame Galzin, la vice-présidente du conseil départemental du Loiret et maire de Châteauneuf, Mme Beaudoin, maire de Coudroy et conseillère départementale, M. Février, maire de Ladon, M. Renucci, maire de Beaune la Rolande, M. Sochas, maire de Thimory, ainsi que M. Polanowski, adjoint chargé des sports à la municipalité de Bellegarde se sont excusés de leur absence.

Cette 41<sup>ème</sup> assemblée est animée sur la base d'un diaporama.

### **1. Mot du président**

Le président Mustapha El Bakri commence par remercier les bénévoles, animateurs et éducateurs pour leur investissement. Il félicite également les athlètes et leurs entraîneurs, en reprenant les résultats les plus éloquentes (participation aux différents championnats individuels et record de points aux championnats interclubs par équipe avec les J3 Sports Amilly). Les entraîneurs de la section Ecole d'Athlétisme sont remerciés particulièrement, puisqu'ils se révèlent indispensables dans le parcours de formation des jeunes. Carole Dommanget, est chaleureusement saluée: après de nombreuses années d'investissement elle se retire de l'animation et des fonctions administratives du club. Finalement, des remerciements sont adressés aux partenaires institutionnels et sponsors pour leur aide constante.

### **2. Rapport d'activité (Partie 1)**

Carole Dommanget devant s'absenter rapidement, elle a présenté les sections Baby Athlé et Ecole d'Athlétisme qu'elle a animé sur la saison sportive 2017-2018. Il est noté que le Baby Athlé n'est pas reconduit pour la saison 2018-2019 par manque de moyens humains, même si la volonté à long terme est de ré-ouvrir cette section. Etienne Coffineau, vice-président de la SEPAB, rappelle qu'il est essentiel d'encourager le bénévolat au sein de nos associations, qui au-delà d'un rôle sportif axé sur la performance joue également un rôle essentiel sur des problématiques de santé publiques actuelles et futures. A ce titre, malgré le départ de Carole, Mustapha et Etienne soulignent leur satisfaction de voir que des jeunes s'investissent également sur le plan sportif et administratif.

### **3. Statistiques**

Baptiste Bourillon, secrétaire remplaçant de Carole Dommanget présente les statistiques. Il mentionne que la SEPAB accueille des adhérents de 41 communes, avec une majorité pour Quiers sur Bezonde et Bellegarde. La saison 2017-2018 enregistre un record d'adhérents avec 190 licenciés et une forte hausse sur la section Ecole d'Athlétisme. La section Compétition FFA et Loisir restent les sections majoritaires, notamment par l'étendue d'âge qu'elles balayent.

#### **4. Bilan Financier**

Aurore Dubois, trésorière présente cette partie. Elle détaille les charges (33070€) et produits (27342€). Le déficit est donc de 5728€. De nouvelles activités et manifestations (y compris l'AG anniversaire des 40 ans de la SEPAB) ainsi que des déplacements engendrent des charges sur cet exercice, ce qui explique cet écart. Certains versements ont également été encaissés sur l'exercice 2016-2017 et utilisés en 2017-2018, ce qui explique entre autre le déficit. Le maniement comptable global augmente de manière significative sur l'année 2018. Aurore rappelle que la SEPAB reverse une grande partie des cotisations aux organismes qui gèrent l'athlétisme sur le territoire (FFA, Ligue du Centre et Comité du Loiret).

Le bilan financier est soumis au vote des membres actifs présents en âge de voter, il est approuvé à l'unanimité.

#### **5. Rapport d'activité**

Baptiste Bourillon, présente la section gym d'entretien, qui a pour but de préparer le corps à l'activité physique quotidienne.

Christine Durand, qui anime l'activité marche nordique, présente le groupe et les activités, en mentionnant l'intérêt de la découverte du territoire tout en mettant l'ensemble du corps en activité.

Christophe Biet, membre du bureau et directeur du stage des caillettes 2018 présente l'édition 2017 et le stage en général. Le stage est ouvert aux athlètes collégiens et lycéens en priorité. Des entraînements ainsi que des présentations thématiques sur des sujets parallèles à la pratique sportive (l'alimentation et l'hygiène de vie pour l'édition 2017).

Tony Ezan, entraîneur coordinateur (et trésorier adjoint) présente le colloque organisé au printemps 2018. Différents athlètes de très haut niveau ont expliqué leur mode de vie en tant qu'athlètes préparant des championnats internationaux. Une séance a été réalisée en présence de ces experts l'après-midi à la suite d'un déjeuner partagé. Les jeunes souhaiteraient que ce type d'évènement soit renouvelé.

Baptiste Bourillon présente le Duo Athlé, épreuve sportive et familiale organisé au Stade du Donjon à Bellegarde. Un jeune et un moins jeune s'associent pour tenter d'effectuer un total de point maximal. Le record a d'ailleurs été battu cette année.

Etienne Coffineau présente les Foulées de la Rose. La seconde édition s'est déroulée en 2018. Cette course mobilise beaucoup de temps bénévole, offert par des sépabistes mais aussi des habitants du Bellegardois. Etienne remercie ces bénévoles, mais aussi les sponsors et les communes qui supportent l'organisation, notamment la mise en place du parcours. La course est une action bénéficiaire financièrement pour la SEPAB. Cette édition 2018 s'est inscrite dans le cadre des Virades de l'Espoir et une participation a été versée à l'association « Vaincre la Mucovisidose ».

Etienne mentionne que l'assemblée générale des 40 ans de la SEPAB a eu lieu en janvier 2018.

Mustapha El Bakri, présente les cross et courses hors stade. Tony Ezan présente les résultats sportifs sur piste. L'ensemble des résultats est disponible sur le Bulletin Annuel 2018 dont une version numérique est disponible sur le site internet de la SEPAB.

Le rapport d'activité est soumis au vote des membres actifs présents en âge de voter. Il est approuvé à l'unanimité

#### **6. Intervention des invités et élus**

M. Jourdain, conseiller municipal de Bellegarde, salue le travail des bénévoles sépabistes pour le travail réalisé afin de surmonter certaines difficultés administratives. Il souhaiterait voir apparaître

dans notre bulletin la répartition des subventions par commune. Il souligne que les communes sont de plus en plus sollicitées mais de moins en moins soutenues par l'Etat ce qui explique parfois quelques décisions négatives prise à contre cœur par les municipalités.

Mme Montagut, 2ème adjointe au Maire de Quiers sur Bezonde, souligne la dynamique mise en place pour motiver les enfants à s'entraîner notamment le samedi après-midi. Le commune de Quiers est heureuse de pouvoir contribuer, de concert avec la commune de Bellegarde à la vie de la SEPAB. Elle félicite les dirigeants de la SEPAB pour le temps qu'ils investissent afin de faire vivre notre association.

M. Doger, président des J3 Sports Amilly, notre club « maître », salue l'assemblée très nombreuse. Il félicite la bonne entente entre les J3 et la SEPAB, puisque les uns sans les autres ne pourraient atteindre un tel niveau de performance, notamment à l'occasion de championnats par équipe. L'émulation profite également aux athlètes sur le plan individuel. Il salue aussi la réussite des Foulées de la Rose et le travail fourni pour cette organisation, et soutient l'idée du colloque « A la rencontre des champions » organisé par Lucie Archenault et Tony Ezan. Il confirme que Thomas Dufresnes, salarié des J3 Athlé est disponible pour nous soutenir sur les entraînements du samedi avec les benjamins et minimes. Cedric Doger annonce que les deux clubs vont également accueillir une section supplémentaire, le club de Ferrières, créée depuis deux ans et qui comptabilise une trentaine d'adhérents, alors que l'entente SEPAB/J3 perdure depuis maintenant 9 ans.

## **7. Election du comité directeur**

Baptiste Bourillon présente les modalités du vote. Statutairement, le comité directeur de la SEPAB comprend 15 membres renouvelés par tiers tous les trois ans. Le tiers sortant se compose d'Amélie Durand, Mickael Legueulle, Mustapha El Bakri et Etienne Coffineau. Seuls les deux derniers se présentent à nouveau. Carole Dommaget, démissionnaire, laisse également un poste à pourvoir. Dans l'assemblée, Agnès Paroux Poissonnet et Fabrice Degat se présentent. Portant à 4 le nombre de candidat pour 5 sièges.

Un déséquilibre entre les tiers perdure depuis plusieurs années. Baptiste Bourillon, membre d'un tiers composé de 6 personnes, pour rééquilibrer la situation, démissionne et se représente.

27 votants (inscrits à la SEPAB, à jour de leur cotisation et âgés de 16 ans révolus) se sont exprimés.

Mustapha El Bakri, Etienne Coffineau et Baptiste Bourillon sont réélus. Agnès Paroux Poissonnet et Fabrice Degat intègrent le Comité Directeur de la SEPAB. Chacun a été élu avec 26 voix.

## **8. Tableau d'honneur**

Le relais 4x60m minime féminin est félicité tout comme Gabriel Bagland, qui a effectué une superbe progression dans l'année. Lucie Archenault, Emeric Renel et Tony Ezan sont les trois athlètes les mieux classés au bilan de la SEPAB cette année. Christine Durand est également remerciée pour son implication dans l'animation de la marche nordique. Au même titre, Maeva Fierling, qui s'implique tous les samedi en participant à l'encadrement de l'Ecole d'Athlétisme, a été remerciée.

La séance se termine à 19h45. Le bulletin est distribué aux présents. Cette assemblée est suivie d'un pot de l'amitié et du traditionnel repas partagé.

Le secrétaire, le 30.11.2018